

À Sainte-Néomaye, sur les traces du passé protestant



L'Association pour la sauvegarde des cimetières familiaux protestants a proposé de faire découvrir les traces protestantes de la commune de Sainte-Néomaye, le 21 septembre. Ici au jardin public.

© (Photo ASCFP)

Pour l'édition 2024 des Journées européennes du patrimoine, l'ASCFP (**Association pour la sauvegarde des cimetières familiaux protestants**) a fait découvrir à une trentaine de personnes les traces protestantes présente dans le bourg de Sainte-Néomaye : le temple, quelques cimetières familiaux, mais également des tombes dans le cimetière communal – dont celle du pasteur Portron, dernier à avoir exercé dans la commune, de son épouse et de ses onze enfants – des tombes de l'ancien cimetière autour de l'église, l'église elle-même, le château des 17^e et 19^e siècles ayant appartenu au marquis de Talaru, avant un retour vers la place au coin de laquelle se trouve un beau pigeonnier à deux entrées.

Les commentaires étaient assurés par Philippe Bourdet, de l'ASCFP, et Jocelyne Germanaz, mémoire du passé de la commune de Sainte-Néomaye. Gérée par une équipe de bénévoles et forte de plus de 300 membres, l'association inventorie les cimetières, commune par commune (près de 3.000 recensés à ce jour), assure l'entretien pour le compte des propriétaires et adhérents qui le souhaitent (180 cimetières entretenus à ce jour), les restaure pour le compte des propriétaires ou en partenariat avec des collectivités locales et/ou autres associations, au rythme de douze à quinze chantiers par an.

Elle accompagne également les demandes administratives de ses adhérents ou non adhérents auprès des Agences régionales de santé, afin de permettre la poursuite de l'usage de leur cimetière. Elle organise et anime tous les ans deux randonnées pédestres de découverte du petit patrimoine, participe à des conférences et aux Journées européennes du patrimoine.

Site internet : www.ascfp.fr ; courriel : ascfp79@gmail.com

**la Nouvelle
République.fr**